

LES CITOYENS DE LA COMMUNE DÉCOUVRENT LE PROJET DE COURTEPIN

DIE EINWOHNER DER GEMEINDE ENTDECKEN DAS PROJEKT VON COURTEPIN



2016
RAPPORT ANNUEL
JAHRESBERICHT

Givisiez, le 29 mai 2017

Sommaire / Inhaltsverzeichnis

Rapport du Président	3
Rapport des Präsidenten	4
Le mot du Directeur	5
Das Wort des Direktors	7
Séances et délégations régionales et nationales	8
Séances et commissions de l'association	11
Mutations des membres	13
Mutations du personnel	14
Formation professionnelle	16
Organigramme de la Fédération	18
Comptes 2016	19
Statistiques	22
Secrétariats gérés par la FFE	24
Sortie des membres	29
Annexes au rapport annuel	30
• Liste des membres du comité de la FFE	
• Liste des membres de la FFE	
• Liste des membres honoraires de la FFE	
• Liste des membres vétérans de la FFE	

Rapport du Président

« Une pierre, toute seule, reste un simple caillou mais une pierre assemblée à d'autres peut former une cathédrale ».

2016 restera l'année marquée par une prise de conscience des autorités cantonales du coût, pour la collectivité publique, de la concurrence déloyale envers nos membres et de l'utilisation indigne de main-d'œuvre engendrée par le TRAVAIL AU NOIR. Grâce à une collaboration soutenue des partenaires politiques, des autorités judiciaires et des associations, le combat contre ce fléau pourra enfin être efficace.



Des actions importantes ont été menées sur les chantiers du canton mais elles doivent être encore plus visibles et ne pas rester sans lendemain.

Notre Fédération reste très active sur l'apport de solutions matérielles et politiques pour la lutte contre le travail au noir.

Bien que sur le marché actuel, la conduite et la prise de décision des dirigeants de nos sociétés restent une difficulté permanente, nos entreprises ont pu maintenir cette année encore une activité soutenue avec de belles perspectives pour l'avenir malgré une rentabilité trop peu efficiente par rapport au volume de travail.

Les sujets de préoccupations des associations du secteur principal de la construction ont été similaires de Chancy à Überstorf et de Bourg-St-Pierre à Boncourt en passant par Givisiez.

- Amélioration du soutien à nos membres
- Vision et réflexions à moyen terme sur l'acte de construire
- Offres de formation continue et cours de sécurité au travail
- Participation aux décisions relevant de nos métiers
- Présence au sein de l'économie et de la politique régionale
- Contact avec nos partenaires sociaux et nos collègues de la Région Romandie
- Plus grande visibilité des actions menées par la Fédération

Les grandes préoccupations de notre Fédération ont été principalement d'ordre législatif, financier, lutte contre le travail au noir et construction de notre centre de Courtepin. Ce dernier projet a pris forme. Les discussions avec l'association du centre professionnel ont abouti. Les plans sont dessinés et le financement est assuré. La mise à l'enquête, l'aval de l'assemblée et la construction sont attendus pour 2017. Ce projet ne serait pas possible sans de nombreuses personnes qui œuvrent souvent dans l'ombre mais avec compétence et professionnalisme.

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

Pour conclure, je tiens à remercier particulièrement toutes les entreprises formatrices pour leur engagement soutenu en faveur de la formation. Offrir des places d'apprentissage reste la garantie d'un avenir pour le monde de la construction. Mes remerciements vont également au personnel de la FFE, du secrétariat à la halle des maçons avec son directeur Jean-Daniel Wicht, au comité et au Bureau pour leur précieux soutien.

Merci à tous les membres pour la confiance qu'ils témoignent à notre association et à son Président.

Le Président
Jean-Luc Schouwey

Rapport des Präsidenten

«Ein einzelner Stein bleibt ein einfacher Stein. Verbindet man aber einen Stein mit anderen, kann daraus eine Kathedrale entstehen».

Das Jahr 2016 war davon geprägt, dass den kantonalen Behörden bewusst wurde, welche Kosten der unlautere Wettbewerb gegenüber unseren Mitgliedern und der unwürdige Einsatz von Arbeitskräften im Rahmen der SCHWARZARBEIT für die Körperschaft des öffentlichen Rechts verursachen. Mit der intensiven Zusammenarbeit der politischen Partner, der Justizbehörde und der Verbände kann diese Plage nun endlich effizient bekämpft werden.

Auf den Baustellen des Kantons wurden grosse Aktionen durchgeführt. Diese müssen aber noch sichtbarer gestaltet werden und dürfen nicht nur von kurzer Dauer sein.

Unser Verband setzt sich weiterhin stark für materielle und politische Lösungen zur Bekämpfung der Schwarzarbeit ein.

Obwohl die Führung und die Beschlussfassungen für die Führungskräfte unserer Firmen im aktuellen Markt immer noch schwierig sind, konnten unsere Unternehmen auch in diesem Jahr eine gute Geschäftstätigkeit erreichen. Trotz einer allzu ineffizienten Wirtschaftlichkeit angesichts des Arbeitsvolumens bieten sich den Unternehmen gute Perspektiven.

Die Anliegen der Verbände im Bauhauptgewerbe waren allerorts die gleichen, sei dies von Chancy nach Überstorf oder von Bourg-St-Pierre nach Boncourt, aber auch in Givisiez.

- Bessere Unterstützung für unsere Mitglieder
- Vision und mittelfristige Überlegungen zur Bautätigkeit
- Weiterbildungsangebote und Arbeitssicherheits-Kurse
- Teilnahme an Entscheidungen in Bezug auf unsere Berufe
- Präsenz in der regionalen Wirtschaft und Politik
- Kontakt mit unseren Sozialpartnern und unseren Kollegen der Région Romandie
- Grössere Sichtbarkeit der vom Verband ausgeführten Aktionen

Die Hauptanliegen unseres Verbands waren hauptsächlich legislatorischer und finanzieller Art und umfassten auch die Bekämpfung der Schwarzarbeit sowie den Bau unseres Zentrums in Courtepin. Letzteres nahm Gestalt an. Die Gespräche mit der Vereinigung des Berufsbildungszentrums wurden erfolgreich abgeschlossen. Die Pläne sind gezeichnet und die Finanzierung ist gewährleistet. Die Auflage, die Zustimmung der Versammlung und der Bau sind für 2017 geplant. Ohne die zahlreichen Leute, die zwar oft im Hintergrund jedoch stets kompetent und professionell arbeiten, wäre dieses Projekt nicht möglich.

Ihnen sei hiermit allen herzlich gedankt!

Abschliessend möchte ich besonders allen Lehrbetrieben für ihr Engagement zugunsten der Ausbildung danken. Mit ihren Lehrstellen gewährleisten sie die Zukunft des Bauwesens.

Auch dem ganzen FBV-Personal, von der Geschäftsstelle bis hin zur Maurerhalle mit dem Direktor Jean-Daniel Wicht, sowie dem Vorstand und dem Büro gebührt ein grosses Dankeschön für die wertvolle Unterstützung.

Herzlichen Dank auch an alle Mitglieder für das Vertrauen, das sie unserem Verband und dessen Präsidenten entgegenbringen.

Ihr Präsident
Jean-Luc Schouwey

Le mot du Directeur

Dans mon dernier rapport, j'évoquais les nuages qui s'amoncelaient dans la construction. Les statistiques montraient une diminution importante du volume de travail dans le gros œuvre. Etonnamment, et c'est tant mieux, 2016 a vu une nette amélioration. Ce creux était probablement la conséquence du changement des autorités communales dans notre canton mais aussi le fait d'une période d'insécurité suite aux décisions de la banque nationale en raison du franc fort.



De nombreux travaux publics à venir

Aujourd'hui, les nouvelles autorités tant communales que cantonales sont en place et l'activité politique retrouve son rythme de croisière avec la volonté de réaliser d'importants projets pour l'avenir de notre canton à moyen terme. Des bâtiments publics et des routes de contournement, nécessaires à la vie économique, vont voir le jour. Ces réalisations futures dynamiseront certainement notre canton. La rénovation du territoire bâti et sa densification vont apporter encore de beaux ouvrages à réaliser. Aujourd'hui la question de savoir si la couverture de l'autoroute à travers le Grand Fribourg se fera ne se pose plus. La réponse est oui et ce n'est plus qu'une question de temps. Grâce au travail de quelques députés, dont le soussigné, avec l'engagement d'entrepreneurs, il a été possible de motiver les autorités de ce canton pour que ce projet devienne enfin une réalité.

Le travail au noir, fléau à combattre

Ce qui m'inquiète le plus aujourd'hui, c'est encore et toujours la concurrence déloyale. Après plusieurs questions et une motion déposée par votre Directeur, le Conseil d'Etat a enfin pris conscience du problème et doit absolument et résolument s'engager dans la lutte contre le travail au noir afin de soutenir les entreprises honnêtes. Il en va de la pérennité de nos entreprises de construction !

Centre de Courtepin, du projet à la réalisation

Durant l'année 2016, nous avons travaillé assidument pour développer notre projet de Courtepin, la centralisation de toutes les activités de la Fédération sur un seul site. A l'heure de la mise sous presse de ce rapport, le dossier de mise à l'enquête publique a été déposé au secrétariat de la commune de Courtepin. Cette enquête a été retardée en raison des négociations avec l'Association du Centre professionnel cantonal (ACPC) qui a demandé à notre Fédération de prendre à Courtepin, dans le bâtiment dédié aux maçons, les peintres et les carreleurs. Cette « exigence » a nécessité de revoir totalement le projet de cette halle d'où le retard cumulé. Afin de présenter le futur centre de la Fédération à la population de Courtepin, nous avons invité les citoyens de la commune, lors d'une journée portes-ouvertes, à découvrir le projet et surtout les activités de notre association. Ils ont pu, dans une ambiance conviviale et sous l'œil attentif de nos instructeurs et de quelques auxiliaires, tester plusieurs machines mises à disposition pour l'occasion. Cette journée a montré aux septiques, qui pensaient notre activité bruyante et poussiéreuse, que le projet proposé était intéressant et de qualité.

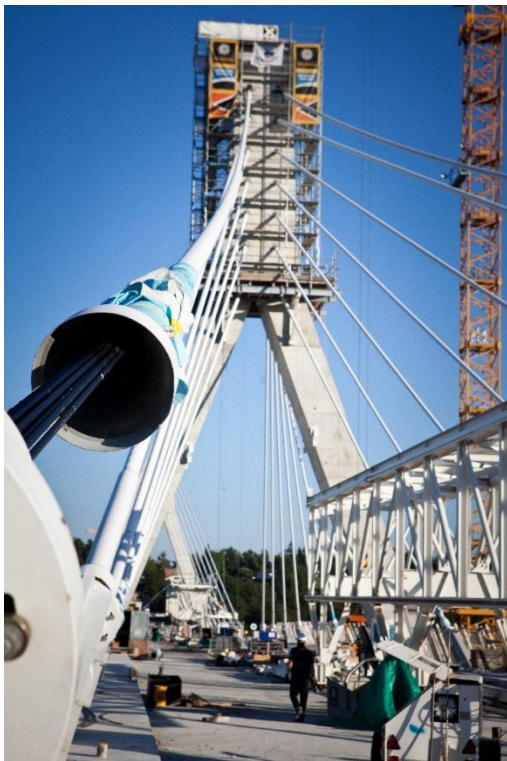
Pour conclure

A l'écoute des entrepreneurs et de leurs besoins, les collaborateurs de la FFE s'engagent avec conviction pour défendre les intérêts de la branche. Cela n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur mais heureusement, cela n'entame en rien leur motivation. Je tiens ici à remercier l'ensemble du personnel de la Fédération pour son engagement sans réserve. Il est appréciable pour le soussigné de compter sur une équipe performante.

De nombreux défis attendent encore notre association avec notamment la construction du projet Courtepin mais aussi l'introduction, à terme, des badges pour chaque travailleur. C'est avec conviction que nous allons mettre en œuvre tout notre savoir pour développer des prestations de qualité pour nos membres et pour améliorer encore et toujours l'image de la construction auprès du grand public.

Je suis heureux de m'engager avec force et conviction pour ce noble métier de la construction !

Le Directeur
Jean-Daniel Wicht



Das Wort des Direktors

In meinem letzten Bericht sprach ich über die Wolken, die im Bauwesen aufzogen. Die Statistiken wiesen auf einen bedeutenden Rückgang des Arbeitsvolumens im Bauhauptgewerbe hin. Erstaunlicher- und glücklicherweise war im Jahr 2016 dann eine wesentliche Verbesserung spürbar. Dieses Tief war vermutlich auf den Wechsel der Gemeindebehörden in unserem Kanton zurückzuführen aber auch auf eine gewisse Unsicherheit, die sich nach den Entscheidungen der Nationalbank aufgrund des starken Frankens bemerkbar machte.

Heute haben die Gemeinde- und Kantonsbehörden ihr Amt aufgenommen und die politischen Aktivitäten sind zum normalen Rhythmus zurückgekehrt. Es besteht der Wille, Projekte umzusetzen, die mittelfristig für die Zukunft unseres Kantons wichtig sind. Öffentliche Gebäude und Umfahrungsstrassen werden gebaut, die für das Wirtschaftsleben nötig sind. Diese künftigen Umsetzungen werden unserem Kanton bestimmt zu mehr Dynamik verhelfen. Aufgrund der Renovierung des bebauten Raums und der baulichen Verdichtung gibt es noch viele schöne Bauwerke zu erstellen. Die Frage, ob die Autobahnüberdeckung in Grossfreiburg erfolgt oder nicht, stellt sich heute nicht mehr. Die Antwort ist ja und es ist nun bloss noch eine Frage der Zeit. Dank der Arbeit einiger Grossräte, darunter der Unterzeichnende, war es mit der Unterstützung von Baumeistern möglich, die Behörden dieses Kantons dazu zu motivieren, dass dieses Projekt nun endlich auf die Beine gestellt wird.

Schwarzarbeit: eine Plage, die bekämpft werden muss

Was mich heute am meisten beunruhigt, ist weiterhin der unlautere Wettbewerb. Nach mehreren Fragen und einer von Ihrem Direktor eingereichten Motion wurde dem Staatsrat das Problem nun endlich bewusst. Er muss sich unbedingt und entschlossen für die Bekämpfung der Schwarzarbeit engagieren, um die ehrlichen Unternehmen zu unterstützen. Es geht um den Fortbestand unserer Bauunternehmungen!

Zentrum in Courtepin, vom Projekt zur Umsetzung

2016 haben wir hart daran gearbeitet, um unser Projekt in Courtepin voranzutreiben, das heisst die Zentralisierung aller Verbandstätigkeiten an einem einzigen Ort. Zum Zeitpunkt, als dieser Bericht gedruckt wird, wurde das Projekt auf dem Sekretariat der Gemeinde Courtepin in die öffentliche Auflage gegeben. Dieser Schritt wurde wegen Verhandlungen mit der Vereinigung des Kantonalen Berufsbildungszentrums (VKBZ) verzögert, die unseren Verband bat, im Maurergebäude auch die Maler und Fliesenleger aufzunehmen. Aufgrund dieser «Forderung» musste das Projekt dieser Halle grundlegend neu überdacht werden, deshalb kam es zu diesem Verzug. Um der Bevölkerung von Courtepin das künftige Verbandszentrum zu zeigen, luden wir die Einwohner der Gemeinde zu einem Tag der offenen Tür ein, wo sie sich das Projekt und vor allem die Aktivitäten unseres Verbands ansehen konnten. Bei guter Stimmung und unter der wachsamen Beaufsichtigung unserer Instruktoren und einiger Hilfskräfte hatten sie die Gelegenheit, mehrere Maschinen zu testen, die eigens dafür bereitgestellt wurden. Den Skeptikern, die unsere Arbeit für lärmig und staubig hielten, wurde mit diesem Tag bewusst, dass das vorgeschlagene Projekt interessant und qualitativ hochstehend ist.

Die FBV-Mitarbeiter haben für die Baumeister und deren Bedürfnisse ein offenes Ohr und vertreten die Interessen der Branche mit Überzeugung. Dies wird nicht immer gebührend geschätzt, was sie aber glücklicherweise nicht weniger motiviert. Ich nutze die Gelegenheit, um dem ganzen Verbandspersonal für seinen vollen Einsatz zu danken. Der Unterzeichnende schätzt es, auf ein leistungsfähiges Team zählen zu können.

Auf unseren Verband warten noch viele Herausforderungen, darunter namentlich der Bau des Projektes in Courtepin, aber auch die Einführung der Ausweise für jeden Arbeiter. Wir werden überzeugt unser ganzes Know-how einsetzen, um qualitativ hochstehende Leistungen für unsere Mitglieder zu entwickeln und das Image des Bauwesens in der breiten Öffentlichkeit stetig zu verbessern. Ich bin froh, mich kräftig und überzeugt für diesen edlen Bauberuf einzusetzen!

Der Direktor
Jean- Daniel Wicht

Séances et délégations régionales et nationales

Assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) s'engage d'arrache-pied afin que les salaires minimaux et les conditions de travail en vigueur dans la construction soient respectés par tous les intervenants. Le Président de la SSE Gian-Luca Lardi a présenté lors de l'assemblée générale de la SSE le 24 juin 2016, un système de carte d'identification multisectorielle qui permettrait d'optimiser les contrôles sur les chantiers. Ce projet est en bonne voie. En effet, selon Monsieur Lardi : "nous sommes parvenus ensemble avec le second-œuvre, les entreprises générales, le syndicat Syna et les Cadres de la Construction Suisse ainsi qu'avec les maîtres d'ouvrage publics et le Seco à élaborer une solution soutenue par tous. Et de déclarer : "au moyen du badge sur les chantiers, nous voulons détecter les quelques rares moutons noirs et protéger les nombreux entrepreneurs honnêtes".

Le Conseiller fédéral Alain Berset s'engage à lever les obstacles liés à la réforme de la prévoyance vieillesse

Dans son allocution, le Conseiller fédéral Berset a souligné l'importance de la stabilité sociale pour la Suisse. La prévoyance vieillesse représente effectivement un fondement de la sécurité sociale. La réforme « Prévoyance vieillesse 2020 » du Conseil fédéral constitue une solution équilibrée et susceptible de rassembler une majorité; elle garantit le niveau des rentes et s'étend à l'AVS ainsi qu'à la prévoyance professionnelle. Le chef du Département fédéral de l'intérieur a relevé qu'il n'avait plus été possible d'imposer de réforme de la prévoyance vieillesse au cours des deux dernières décennies. Mais maintenant, une réforme est nécessaire, car le déficit de financement de l'AVS augmentera sensiblement, vu que la génération du baby-boom prendra sa retraite au cours des prochaines années.

Contre des initiatives irresponsables

« Nous les entrepreneurs savons avec quelle rapidité la structure démographique peut perdre son équilibre. Nous venons de le constater dans notre système de retraite anticipée, la FAR ». Cette remarque a amené le Président central de la SSE Gian-Luca Lardi à aborder le thème de la prévoyance professionnelle. « Nous devons absolument maîtriser les coûts de l'AVS - et ce en toute rapidité. On ne peut tolérer que les jeunes générations n'ayant aujourd'hui pas encore le droit de vote doivent amortir les dettes de l'AVS ». Selon Gian-Luca Lardi, l'initiative des syndicats « AVSplus » est une action kamikaze irresponsable. Au lieu de cela, la Suisse ferait mieux de se pencher avec sérieux sur l'avenir de la prévoyance professionnelle.

Dans son discours, Monsieur Lardi a mis également en garde contre les conséquences du deuxième projet de la gauche soumis au vote du 25 septembre 2016: « L'initiative pour une économie verte vise un ordre économique écologique dont les objectifs sont totalement irréalistes. Un « Oui » à cette initiative restreindrait sensiblement la compétitivité de l'économie suisse » a-t-il déclaré.

Saisir la chance de la « numérisation »

Dans son état des lieux, Monsieur Lardi a relevé que chaque entreprise, mais aussi la branche dans son ensemble devait considérer les nouveautés dans le numérique et les outils modernes comme représentant une véritable chance. « Nous n'avons pas à craindre la robotisation, car à l'avenir également, le travail physique sera nécessaire dans nos entreprises. Les emplois se modifieront, mais ne disparaîtront pas! Ne vous laissez pas impressionner par de tels scénarios pessimistes, saisissons notre chance et soyons innovateurs » a déclaré Monsieur Lardi. De même, la Modélisation des données du bâtiment (BIM) ne révolutionnera pas l'acte de bâtir, mais modifiera les modèles commerciaux de la branche en renforçant l'efficacité des processus.

Assemblée des délégués de la SSE

La SSE a convoqué une assemblée extraordinaire des délégués le 13 janvier à Zurich et deux assemblées ordinaires en 2016. L'assemblée de printemps s'est déroulée à Berne, le 19 mai 2016 et celle d'automne, sur deux jours, le 28 et 29 septembre à Lugano.

Les sujets suivants ont été abordés dans le cadre de ces trois manifestations :

- ✓ Affaires statutaires, comptes de la SSE
- ✓ Badge pour les travailleurs de la construction, optimisation de l'application
- ✓ Campus Sursee
- ✓ Comptes annuels de la caisse de compensation militaire de la SSE
- ✓ Convention collective pour la retraite anticipée (CCT RA)
- ✓ Convention nationale
- ✓ Lobbying politique
- ✓ Marchés publics
- ✓ Mot d'ordre sur l'initiative populaire
- ✓ Mots d'ordre sur les dossiers politiques et les votations fédérales
- ✓ Parifonds Construction
- ✓ Règlement d'examen pour contremaîtres en construction de voies de communication (CVC)

Réunions de la Région Romandie (RR)

En 2016, les Présidents et Directeurs se sont réunis à cinq reprises. Une sixième séance a vu les Présidents siéger à huit clos au mois de décembre. Les points suivants ont fait l'objet d'intenses discussions :

- ✓ Associations de la Construction de la Suisse Romande
- ✓ BâtiRomandie
- ✓ Commission d'évaluation de la formation professionnelle
- ✓ Examens de maîtrise
- ✓ Politique patronale en lien avec la convention nationale
- ✓ Présidence et Vice-présidence de la Région Romandie (RR)
- ✓ Projet national du badge (badge-CH)
- ✓ Projet romand du badge
- ✓ Rencontre avec la section de Berne et la région Nord-Ouest
- ✓ Représentants de la Région Romandie (RR) au Comité central de la SSE
- ✓ Santé et sécurité sur les chantiers

Réunions des Directeurs

Deux séances ont été organisées en 2016. La première a eu lieu à Lausanne le 11 mars, réunissant les Directeurs romands et la deuxième, le 31 août à Berne, où l'ensemble des Directeurs des sections suisses étaient conviés.

Les points suivants ont été évoqués en séance :

Romandie

- ✓ Activités politiques, traitement des dossiers importants
- ✓ Application de l'OLED
- ✓ Bilan sur la révision de la formation initiale
- ✓ Mise en œuvre de la CN et de la RA
- ✓ Prix équitables dans les appels d'offres
- ✓ Projet de développement durable
- ✓ Promotion des métiers
- ✓ Rayonnement ionisant
- ✓ Recrutement de nouveaux membres
- ✓ Taux de régie suite à l'intervention de la COMCO

Suisse

- ✓ Développement durable
- ✓ Environnement politique, dossiers de politique nationale
- ✓ Politique patronale, convention nationale
- ✓ Révisions achevées dans le domaine de la formation professionnelle

Réunion des responsables techniques de la Région Romandie

Les responsables techniques des sections se sont rencontrés deux fois en 2016. Les thèmes traités ont été les suivants :

- ✓ Charte genevoise
- ✓ Charte vaudoise
- ✓ Cours de formation
- ✓ Défense des intérêts des membres
- ✓ Dialogue opératif annuel avec les CFF et l'OFROU
- ✓ Informations du bulletin « Infra Suisse »
- ✓ Marchés publics
- ✓ OLED : Ordonnance sur le traitement et la limitation des déchets
- ✓ Taux de régie

Séances et commissions de l'association

Rencontre avec le Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC)

Régulièrement, mais au moins une fois par année, une délégation du Bureau de la Fédération invite le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz a une rencontre pour débattre des thèmes importants en lien avec la construction et les grands projets de l'Etat de Fribourg. Ce rendez-vous a eu lieu le 19 février 2016 à Fribourg.

Les sujets traditionnels ont été évoqués :

- ✓ Carte professionnelle (badge des travailleurs dans la construction)
- ✓ Lutte contre le travail au noir et la concurrence déloyale
- ✓ Point de la situation sur le groupe de travail béton recyclé
- ✓ Projets de l'Etat de Fribourg (bâtiment et génie civil)
- ✓ Sécurité au travail sur les chantiers fribourgeois

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs adresse un grand merci à Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz pour les 5 années de fructueuse collaboration. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions à la Direction de la Sécurité et de la Justice.

Rencontre avec le Service des Ponts et Chaussées (SPC)

Le 17 mai 2016, la délégation du Bureau de la FFE rencontrait, pour la deuxième année consécutive, celle du Service des Ponts et Chaussées, emmenée par l'ingénieur cantonal, André Magnin.

Les discussions informelles ont été particulièrement intéressantes, de nouveaux défis étant constamment à relever dans le domaine de la construction. Un sujet délicat a été abordé notamment, la problématique des revêtements phono absorbants dont les exigences dans certaines conditions sont difficiles à tenir. Cela est inquiétant pour les entrepreneurs surtout que dans plusieurs cas il sera nécessaire, aux frais de l'entreprise, de raboter et de reposer le revêtement qui ne répond pas aux exigences.

La Fédération tient à remercier notre ingénieur cantonal pour son écoute et sa compréhension des problèmes des entrepreneurs. Par la discussion franche et ouverte, des solutions peuvent s'esquisser afin de répondre aux attentes des entreprises comme de l'important Maître d'ouvrage qu'est l'Etat de Fribourg.



Bureau et comité de la Fédération

Le Bureau a siégé à neuf reprises et le comité deux fois en 2016 pour traiter d'importants dossiers concernant l'association, dont les principaux sont listés ci-dessous :

- ✓ Analyse des risques
- ✓ Bourse d'échange des apprentis maçons
- ✓ Carte professionnelle
- ✓ Charte d'éthique vaudoise sur les marchés publics
- ✓ Comptes et budget
- ✓ Conditions pour devenir expert
- ✓ Contrat de partenariat avec les Cadres de la Construction Suisse
- ✓ Cours de formation sécurité au travail
- ✓ Engagement d'un instructeur
- ✓ Journée portes-ouvertes à Courtepin et soirée d'information
- ✓ Lutte contre le travail au noir
- ✓ Projet Courtepin, droit de superficie et TVA
- ✓ Rencontre d'une délégation du Conseil d'Etat
- ✓ Renouvellement du comité
- ✓ Situation des cours de machinistes
- ✓ Travail du samedi



Mutations des membres

Admissions

Nous avons enregistré en 2016 l'adhésion des entreprises suivantes :

- ✓ CH Construction Sàrl
- ✓ Probatech Constructions SA
- ✓ Ruffieux Constructions Sàrl

Ainsi que celle d'un nouveau membre vétéran :

- ✓ Jean-Pierre Largo

Démissions

Nous avons enregistré la démission de cinq entreprises au 31 décembre 2016 :

- ✓ F. Bossel & Fils SA
- ✓ Frossard Construction Sàrl
- ✓ G. Zay Construction Sàrl
- ✓ Jo Construction SA
- ✓ Pascal Michel

Décès

Les proches parents et membres vétérans suivants nous ont quittés durant l'année :

- ✓ Gilbert Bugnon, décédé le 30.01.2016
Codirecteur de l'entreprise Lambelet & Bugnon SA
- ✓ Monique Giacomotti-Fornerod, décédée le 31.01.2016
Epouse de Daniel Giacomotti, Codirecteur de l'entreprise O & D Giacomotti SA
- ✓ Charly Berchier, décédé le 13.02.2016
Membre vétéran depuis 1994, fondateur de l'entreprise Charly Berchier SA et papa de François Berchier, membre du comité
- ✓ Michel Eichenberger, décédé le 20.09.2016
Papa de Fabrice Eichenberger, Directeur de l'entreprise Eichenberger SA Constructions
- ✓ Louis Modoux, décédé le 21.09.2016
Ancien instructeur auxiliaire pour machinistes
- ✓ Danielle Laner, décédée le 09.12.2016
Epouse de Mario Laner, fondateur de l'entreprise Laner SA

Mutation du personnel

Durant l'année 2016, la Fédération a enregistré quelques mutations au sein du personnel.

Départs

Commission paritaire



Emanuela Riedo a décidé de quitter la Fédération pour relever un nouveau défi professionnel. Nous profitons de l'occasion pour la remercier chaleureusement pour tout le travail qu'elle a accompli au sein de la Fédération. Nous lui présentons nos meilleurs vœux de succès pour son avenir et lui souhaitons bon vent !

Secrétariat



Christine Waeber a effectué 3 ans d'apprentissage de commerce auprès de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Elle a obtenu son CFC d'employée de commerce avec une très bonne moyenne ! Nous profitons de l'occasion pour lui réitérer nos félicitations et lui souhaiter bon vent pour son avenir.

Arrivées

Commission paritaire



Pour pallier au départ de Madame Riedo, la Fédération a engagé Nicole Zahno, de Heitenried comme nouvelle collaboratrice de la CPPF. Âgée de 27 ans, elle est titulaire d'un CFC d'employée de commerce ainsi que d'un diplôme d'assistante RH. C'est avec entrain que Madame Zahno a relevé ce nouveau défi au sein de la CPPF, à laquelle elle apporte ses compétences dans le suivi de dossiers et le conseil aux entreprises. Son bilinguisme ne peut-être qu'apprécié de la part des membres ainsi que des collaborateurs de la Fédération.

Formation professionnelle



Le volume de travail ne cesse d'augmenter, ce qui est très réjouissant pour notre secteur de la formation. Afin de soulager le responsable, Pierre-André Bucher, et l'épauler dans l'exécution des tâches administratives, **Kristel Spiesberger**, de Cressier, a été engagée au 1^{er} mars 2016. Âgée de 22 ans, elle est de langue maternelle française et possède de très bonnes connaissances d'allemand. Après l'obtention d'un diplôme de commerce, elle a effectué une maturité professionnelle commerciale auprès du Service de la formation professionnelle. Ensuite, elle s'est perfectionnée une année à la Haute École de Gestion de Fribourg. Madame Spiesberger fait profiter la Fédération de ses connaissances acquises et c'est de façon très motivée qu'elle met la main à l'ouvrage.



Afin de compléter notre équipe, en août 2016, nous avons engagé **Jérôme Perler** en tant qu'instructeur à la halle des maçons. En effet, il possède de précieuses connaissances ainsi que toutes les conditions requises pour assurer la relève de la formation. Après son apprentissage de maçon, Monsieur Perler a obtenu son permis de machiniste et grutier puis il a travaillé en tant que contremaître. En dehors de son travail, l'équitation western, le ski et le snowboard le passionnent. Papa de trois enfants, il se débrouille aussi bien en français qu'en allemand ce qui est un atout de taille pour la formation !

Secrétariat

Deux apprentis de commerce ont débuté leur apprentissage le 16 août 2016. Ceci porte désormais à trois le nombre de personnes en formation au secrétariat de la FFE.



Elise Bürke, âgée de 19 ans, habite à Fribourg. Après une année de collège et une en apprentissage d'assistante médicale, elle a décidé de s'inscrire à l'Ecole de commerce à Bulle, où elle a terminé en 2016 la partie scolaire. Elle est ravie d'effectuer son stage d'une année à la FFE en vue d'obtenir son CFC d'employée de commerce. Son projet d'avenir est celui d'intégrer la HEG de Fribourg.



Pour la première fois, la Fédération peut se vanter d'avoir un apprenti homme ! Loris Gauderon est de langue maternelle allemande, a 16 ans et habite la commune de Courtepin. Passionné de foot depuis toujours, il joue en Junior B à Courtepin. Il a opté pour un apprentissage de commerce car, selon lui, il offre de bonnes perspectives pour le futur. Il se réjouit d'apprendre son métier dans le milieu de la construction.

Le comité, la direction ainsi que le personnel de la FFE souhaitent, aux nouvelles collaboratrices et aux nouveaux collaborateurs, de belles satisfactions au sein de la Fédération et surtout plein succès dans leur travail.

Le personnel de la Fédération au 31 décembre 2016

De gauche à droite : Jérôme Perler, Olivier Gummy, Elise Bürke, Roger Mollard, Maude Papaux, Hilaire Andrey, Jacinthe Joye (Secrétaire patronale), Christine Bouquet, Jean-Daniel Wicht (Directeur), Sara Gaggetta, Pierre-André Bucher (Responsable de la formation), Kristel Spiesberger, Yvan Scherwey, Véronique Grandjean, Nicole Zahno, Loris Gauderon, Céline Spühler, Laurent Bucher.



Formation professionnelle

Cours interentreprises pour les apprentis maçons (CFC et AFP) et les art. 32 OFPr

En 2016, en comparaison à l'année précédente, nous remarquons une nette diminution au niveau du nombre d'apprentis inscrits en 1^{ère} année CFC. Nous constatons également de plus en plus d'abandons entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année d'apprentissage. Par contre, les art. 32 augmentent chaque année. Toutefois, la moyenne de 150 apprentis reste constante par année.

Maçons	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Apprentissages CFC	37	45	38
Formation selon OFPr 32	-	9	9
Formation AFP	3	6	-

Cours pour machinistes et grutiers

En 2016, nous pouvons constater, grâce au tableau ci-dessous, que 472 permis définitifs ont été délivrés.

Permis FFE / SSE	Provisoires	Définitifs
M1 petites machines jusqu'à 5 to	88	76
M2 pelles hydrauliques	75	59
M3 chargeuses	74	60
M4 pelles araignées / pelles à patins	2	0
M5 épanduses / finisseuses	2	2
M6 rouleaux compresseurs dès 5 tonnes	2	2
M7 Dumpers	108	96
H1 autogruue (cat. A)	34	33
H2 grues à tour	39	31
H3 grues de chargement sur camions (cat. A)	96	76
H3 nacelles	45	37
Nombre de permis délivrés	565	472

Le peu de différence qu'il y a entre le nombre total de permis provisoires délivrés et le nombre total de définitifs peut s'expliquer de deux façons : premièrement par le fait qu'un certain nombre de candidats n'ont pas pu passer leur examen définitif l'année passée. Et deuxièmement, du fait que nous avons modifié notre mode de paiement de la facturation. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2016, tous nos cours sont facturés en avance, ce qui évite les désistements de dernières minutes.

Nous relevons malheureusement une baisse des permis provisoires comparés à l'année précédente (provisoires - 70, définitifs : - 64). Ce déclin peut être expliqué par le fait que Temptraining a revu son système de subventions à la baisse, ce qui engendre un impact considérable sur le nombre de permis délivrés.

Pour contrer ceci, notre système de cours va être entièrement revu, en raison notamment d'une modification du subventionnement des cours par le Parifonds Suisse.

Clôture scolaire

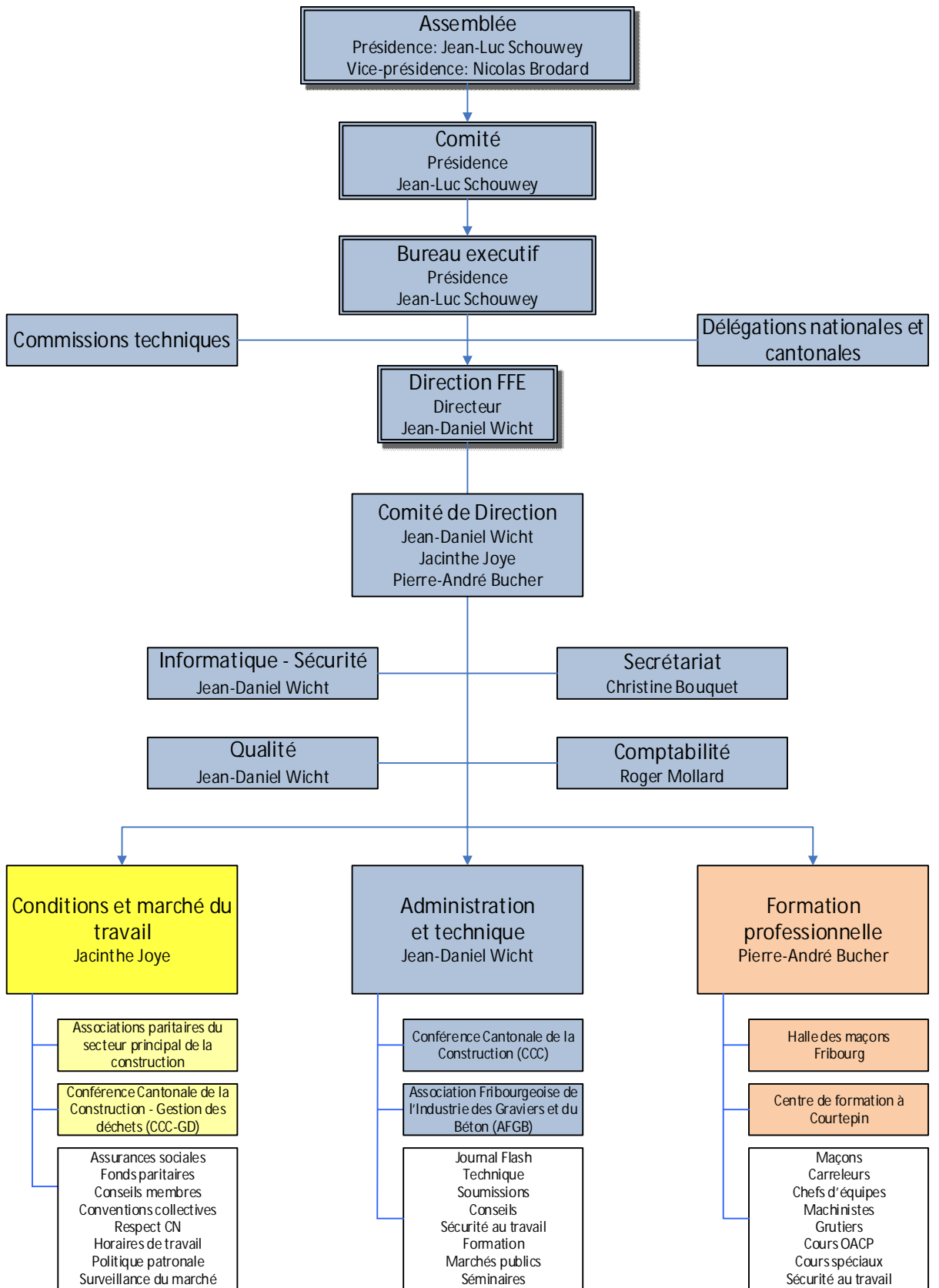
Le mercredi 6 juillet 2016 a eu lieu la traditionnelle clôture scolaire au Landgasthof Garmiswil à Guin, accompagnée d'un apéritif ainsi que d'un repas en toute convivialité. Ce fut l'occasion pour notre Président, Monsieur Jean-Luc Schouwey, de remercier au nom de la Fédération, toutes les personnes qui soutiennent, de près ou de loin, année après année, la formation professionnelle.

Plus de 60 participants, moniteurs, experts, fournisseurs et sponsors ont répondu présents et ont eu le plaisir de partager ce moment de détente.

Notre formation professionnelle est reconnue pour sa qualité, dans notre canton mais également à l'extérieur, grâce au travail de nos instructeurs et au soutien si précieux de nos partenaires. Nous profitons de l'occasion pour les en remercier chaleureusement.



Organigramme de la Fédération



Comptes 2016

Bilan

ACTIF		31.12.2015		31.12.2016
Actif circulant	Fr.	2'728'875.13	Fr.	2'856'406.29
Liquidités	Fr.	734'062.68	Fr.	1'090'031.15
Placements	Fr.	1'403'623.08	Fr.	1'315'715.14
Impôts anticipés	Fr.	3'668.25	Fr.	1'490.90
Intérêts courus	Fr.	4'292.62	Fr.	2'784.10
Créances membres	Fr.	124'585.05	Fr.	86'770.45
Créances non-membres	Fr.	343'803.05	Fr.	162'296.60
Créances partenaires	Fr.	104'036.70	Fr.	12'119.65
Prêt à l'AFCO		---	Fr.	45'000.00
Prêt formation collaborateurs		---	Fr.	9'600.00
Actifs transitoires	Fr.	10'803.70	Fr.	130'598.30
Actif immobilisé	Fr.	4'855'509.35	Fr.	4'787'179.10
Participations et titres non cotés	Fr.	77'049.05	Fr.	77'049.05
Immeubles Givisiez, Parking des Alpes, Maison de la formation Chiemi	Fr.	920'246.35	Fr.	917'102.15
Immeuble Courtepin	Fr.	3'486'884.40	Fr.	3'495'341.60
Mobilier, véhicules, parc informatique	Fr.	371'329.55	Fr.	297'686.30
Total de l'actif	Fr.	7'584'384.48	Fr.	7'643'585.39

PASSIF		31.12.2015		31.12.2016
Fonds étrangers à court terme	Fr.	98'256.00	Fr.	120'503.80
Fournisseurs	Fr.	99'581.80	Fr.	110'383.80
Cours de langue FIDE	Fr.	-3'560.00	Fr.	-200.00
Passifs transitoires	Fr.	2'234.20	Fr.	10'320.00
Fonds étrangers à long terme et provisions	Fr.	4'409'250.55	Fr.	4'543'571.75
BCF, hypothèque	Fr.	2'896'875.00	Fr.	2'884'375.00
Provisions pour perte sur titres	Fr.	140'500.00	Fr.	125'500.00
Provisions centralisation des activités de la FFE	Fr.	1'322'875.55	Fr.	1'498'696.75
Provisions pour pertes sur débiteurs	Fr.	34'000.00	Fr.	20'000.00
Provision non affectée	Fr.	15'000.00	Fr.	15'000.00
Fonds propres	Fr.	3'076'877.93	Fr.	2'979'509.84
Capital initial	Fr.	3'020'877.85	Fr.	3'076'877.93
Variation de l'exercice	Fr.	56'000.08	Fr.	-97'368.09
Total du passif	Fr.	7'584'384.48	Fr.	7'643'585.39

Comptes pertes et profits

PRODUITS		31.12.2015		31.12.2016
Produits du secrétariat	Fr.	934'216.65	Fr.	914'133.00
Cotisations des membres	Fr.	490'548.00	Fr.	493'230.10
Ventes de publications	Fr.	11'450.00	Fr.	500.00
Indemnités de secrétariat	Fr.	356'818.60	Fr.	341'881.80
Produits d'administration	Fr.	66'235.00	Fr.	68'703.40
Recettes diverses	Fr.	18'165.05	Fr.	9'817.70
Produits de la formation	Fr.	1'858'991.15	Fr.	1'881'914.45
Cours d'apprentissage	Fr.	669'249.40	Fr.	710'586.55
Cours de perfectionnement	Fr.	1'106'651.35	Fr.	1'081'362.00
Cours spéciaux	Fr.	---	Fr.	1'200.00
Promotion et stages pratiques	Fr.	15'000.00	Fr.	15'000.00
Ventes de publications	Fr.	---	Fr.	1'100.00
Dons et produits divers	Fr.	68'090.40	Fr.	67'665.90
Dissolution de provisions	Fr.	---	Fr.	5'000.00
Produits de la fortune	Fr.	231'270.52	Fr.	178'188.97
Revenus des capitaux	Fr.	111'513.27	Fr.	55'406.12
Revenus des immeubles	Fr.	119'757.25	Fr.	122'782.85
Total des produits	Fr.	3'033'478.32	Fr.	2'974'236.42

CHARGES DIRECTES		31.12.2015		31.12.2016
Charges du secrétariat	Fr.	16'846.35	Fr.	3'199.20
Services aux membres	Fr.	1'251.15	Fr.	---
Achats de publications	Fr.	15'595.20	Fr.	3'199.20
Charges de la formation	Fr.	1'552'677.19	Fr.	1'734'059.82
Cours d'apprentissages	Fr.	533'920.64	Fr.	535'043.15
Cours de perfectionnement	Fr.	863'044.55	Fr.	946'168.67
Cours spéciaux	Fr.	---	Fr.	750.00
Promotion	Fr.	28'957.90	Fr.	14'573.90
Achats de publications	Fr.	80.00	Fr.	---
Salaires et charges sociales	Fr.	65'188.90	Fr.	145'739.35
Frais divers et amortissements	Fr.	61'485.20	Fr.	91'784.75
Charges de la fortune	Fr.	293'232.97	Fr.	262'201.43
Intérêts et frais financiers	Fr.	19'403.35	Fr.	24'495.83
Différences de cours	Fr.	97'687.57	Fr.	40'844.50
Charges des immeubles	Fr.	176'142.05	Fr.	196'861.10
Total des charges directes	Fr.	1'862'756.51	Fr.	1'999'460.45

CHARGES INDIRECTES		31.12.2015		31.12.2016
Charges du personnel	Fr.	715'829.35	Fr.	680'781.20
Frais de bureau et d'administration	Fr.	282'220.38	Fr.	271'670.51
Entretien et amortissement	Fr.	64'897.75	Fr.	74'550.15
Assurances et impôts	Fr.	29'187.65	Fr.	11'827.50
Publicité, annonces, Internet	Fr.	22'586.60	Fr.	33'314.70
Attribution aux provisions	Fr.	--.--	Fr.	--.--
Total des charges indirectes	Fr.	1'114'721.73	Fr.	1'072'144.06
Résultat annuel	Fr.	56'000.08	Fr.	-97'368.09

Commentaires

Le budget 2016 prévoyait un bénéfice de CHF 65'000. Il prenait en compte l'engagement d'une nouvelle collaboratrice pour la formation professionnelle durant le deuxième trimestre, toutefois, elle a finalement été engagée à la mi-janvier. Il tenait compte également d'une diminution des charges pour les cours de perfectionnement mais aussi d'une diminution des subventions fédérales pour ces mêmes cours, suite à l'augmentation du prix des cours de machinistes et grutiers.

Produits

Les produits du secrétariat sont inférieurs au budget (-CHF 5'000). Les cotisations supplémentaires (+ CHF 13'000) par rapport à l'estimation du budget compensent les diminutions de prestations au niveau des institutions paritaires et de l'AFGB.

Les produits de la formation sont plus élevés que les estimations du budget (+ CHF 140'000) suite à l'introduction d'une taxe pour les cours interentreprises des maçons (+ CHF 75'000) et en raison de l'adaptation des frais de cours des machinistes / grutiers (CHF + 60'000). Plusieurs créances ont dû être passées dans le compte de pertes et profits. Une dissolution de provision a ainsi été effectuée (+ CHF 5'000).

Au niveau des produits de la fortune, on peut relever un bénéfice sur titres réalisé (+ CHF 40'000) et une diminution des dividendes et intérêts (- CHF 10'000). Une légère adaptation des loyers et la refacturation des charges de chauffages aux locataires, suite au changement de système de chauffage, expliquent cette augmentation des recettes (+ CHF 15'000).

Charges directes

Les charges des cours de la formation professionnelle sont supérieures au budget (+ CHF 240'000). Une partie de la différence est à mettre en relation avec l'augmentation des produits. Néanmoins, les charges des cours de machinistes sont trop élevées (+ CHF 100'000) et sont à mettre en rapport avec les coûts de la location des engins de chantier. Des corrections sont entreprises pour maîtriser les charges de cette formation. L'engagement plus vite que prévu d'une collaboratrice (+ CHF 20'000) ainsi que des pertes sur créances (+ CHF 20'000) complètent l'explication de la différence.

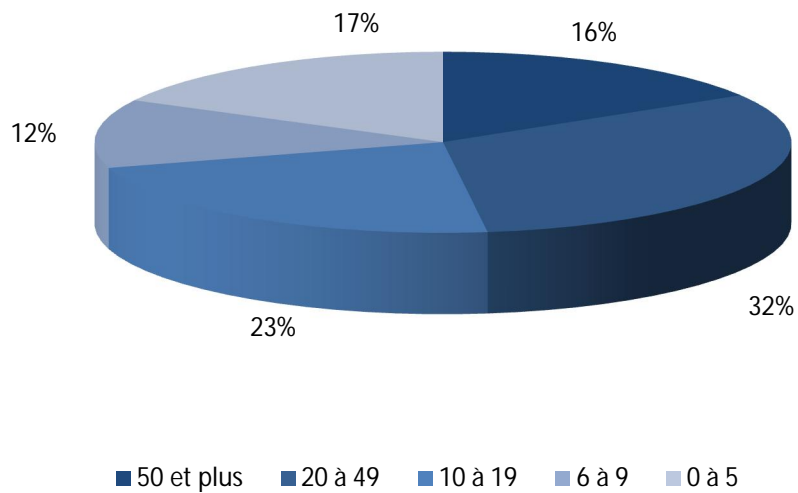
Concernant les charges de la fortune, une perte non réalisée (+ CHF 53'000) est partiellement compensée par la dissolution d'une réserve pour ce poste (- CHF 15'000). Les charges des immeubles sont supérieures au budget en raison de la peinture de l'ancien local citerne (+ CHF 10'000) suite au changement du système de chauffage (gaz au lieu de mazout) et d'une augmentation des charges en relation avec la livraison du gaz (+ CHF 9'000).

Charges indirectes

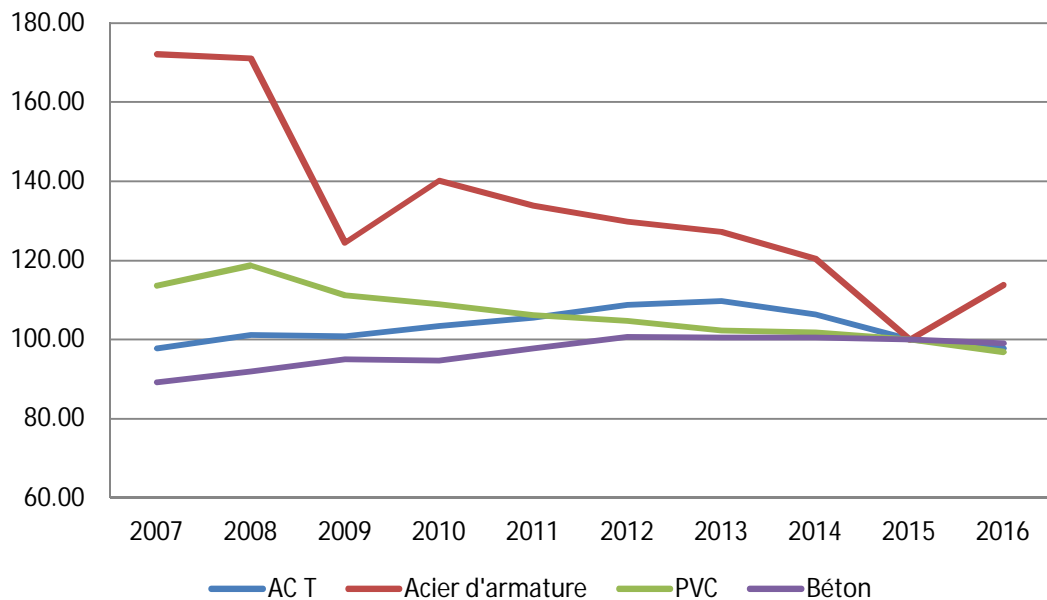
Des heures supplémentaires, totalement justifiées pèsent le budget des salaires (+ CHF 40'000). Les frais d'entretiens et de réparations du matériel informatique sont particulièrement élevés dans cet exercice (CHF + 11'000). La journée portes-ouvertes à Courtepin, pour présenter le projet à la population, a engendré des coûts non budgétés (+ CHF 15'000) validés par le comité.

Statistiques

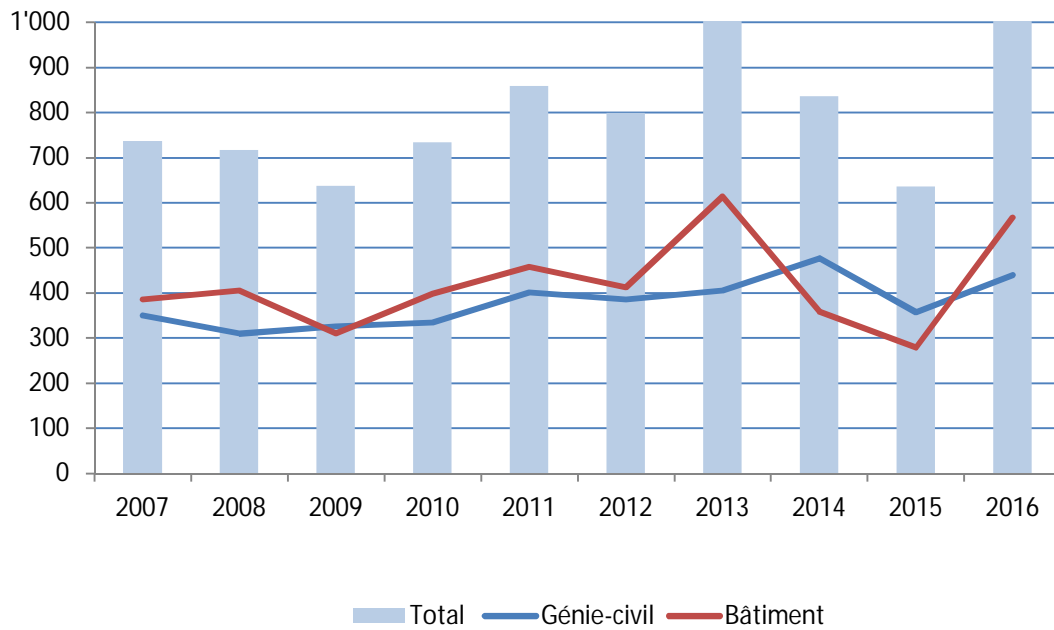
Répartition des membres selon la taille des entreprises
source salaires 2015



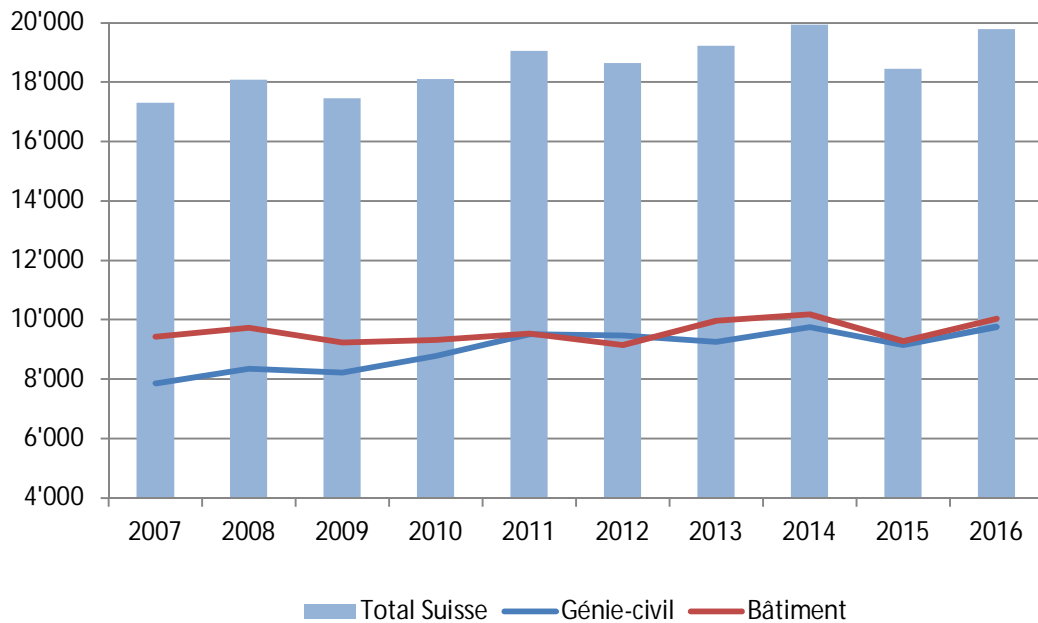
Variation des prix dans la construction
indice 100 = décembre 2015



Evolution des commandes dans le canton de Fribourg en millions de francs



Evolution des commandes en Suisse en millions de francs



Secrétariats gérés par la FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Le comité de la CCC, présidé en 2016 par Jean-Luc Schouwey, a traité lors de trois séances les thèmes suivants :

- ✓ Loi sur la plus-value foncière
- ✓ Lutte contre le travail au noir
- ✓ Lutte contre les fraudes dans la construction
- ✓ Projet « disfonctionnement dans la construction »
- ✓ Projet de couverture autoroutière de Chamblieux
- ✓ Séminaire pour les Conseillers communaux sur les marchés publics
- ✓ Statistiques de la construction fribourgeoise

Le point principal de l'année était sans conteste, l'assemblée annuelle des membres. Elle s'est déroulée le 12 octobre 2016, dans le cadre de la Foire de Fribourg, à Forum Fribourg.

Lors de son rapport, le Président, Jean-Luc Schouwey relève entre autres la statistique de l'indice suisse de la construction et informe que le Parlement a accepté les crédits d'études pour les projets du réseau routier cantonal. Même si les entreprises peuvent regarder l'avenir avec sérénité, elles doivent toujours rester attentives face aux changements économiques de leurs régions. L'évolution démographique des villes va engendrer une augmentation de la demande de logement. Cette densification sonne la fin de la maison individuelle.

La rentabilité dans le secteur de la construction reste mauvaise. Le Président donne quelques solutions à cette problématique, tel que l'encouragement à l'innovation et la recherche des marchés de niche.

Pour conclure, il fait remarquer que la Conférence Cantonale de la Construction se veut attentive, préventive et informative sur l'art de construire. Elle est présente et active dans l'économie fribourgeoise. Il explique les tâches importantes à améliorer qui ont été discutées avec le comité.

Avant la partie informative, la parole est donnée à Monsieur Maurice Ropraz, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions qui salue l'échange entre l'Etat, ses services et la CCC. Il souligne l'importance des investissements du Conseil d'Etat dans des infrastructures de qualité. En ce qui concerne la loi sur l'aménagement du territoire, il est persuadé qu'une solution sera trouvée et permettra de garder la compétitivité du canton et son dynamisme. Pour terminer, les efforts pour améliorer les procédures de permis de construire portent leurs fruits. Il cite notamment l'exemple de l'informatisation des dossiers.

La partie informative de cette assemblée est menée par Monsieur Pierre Baeriswyl et Monsieur David Renevey. Monsieur Baeriswyl est responsable du support chez ABBF Bausoft et a présenté la technologie BIM tandis que Monsieur Renevey a ouvert son entreprise spécialisée dans le domaine de la photographie et vidéographie par drone.

A l'issue de l'assemblée, les participants ont partagé un apéritif copieux sur le stand de suissetec.

Commission de gestion des déchets de la CCC (CCC-GD)

Bilan et explications des contrôles 2016

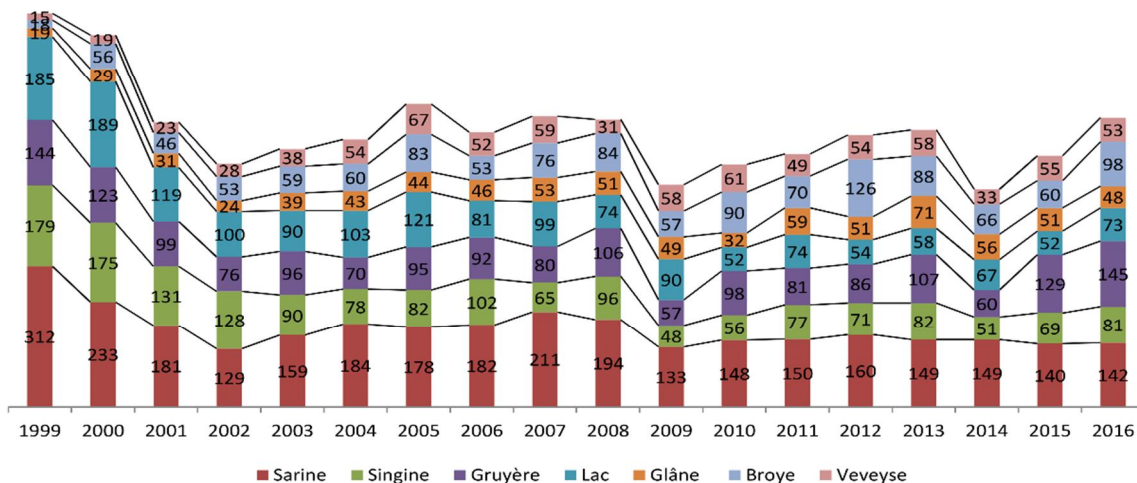
En 2016, l'Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo) a effectué des contrôles dans les domaines de la gestion des déchets, de la qualité de l'eau utilisée et évacuée, de l'air et des contrôles des machines de chantier. Les visites de chantiers par les inspecteurs de l'AFCo ont rapporté 640 rapports de contrôles de déchets, 151 rapports de contrôles des eaux et 226 rapports de l'air, à savoir que l'obligation d'installation des filtres à particule sur certaines machines de chantier est en vigueur depuis une dizaine d'années. Ces mêmes rapports sont transmis au Service de l'Environnement du canton de Fribourg afin que les problèmes existants sur les chantiers soient traités. Depuis vingt ans de collaboration et de contrôle sur les chantiers, nous pouvons constater une nette amélioration de la qualité et surtout une prise de conscience collective des entreprises sur l'environnement. Nous constatons également que le respect de l'environnement sur les chantiers se reflète dans la qualité de la construction. Les dialogues, les explications et la communication sont essentiels aux bonnes marches à suivre des entreprises.

Objectifs 2017

Pour l'Association Fribourgeoise de Contrôle et le Service de l'environnement du canton de Fribourg, le principal objectif est de maintenir ardemment les contrôles sur les chantiers. Nous espérons aussi que pour 2017, aucun problème grave ne sera signalé et que chaque entreprise aura le bon réflexe en matière de respect de l'environnement sur les chantiers.

Le graphique ci-dessous démontre le nombre de contrôles par district. Nous pouvons remarquer que l'explosion démographique dans le district de la Gruyère se fait ressentir dans les statistiques de la construction.

Répartition des contrôles en nombre



24.01.2017

Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise (CPPF)

Rapport des activités 2016

L'indice suisse de la construction en 2016 s'est maintenu à un niveau élevé, ce qui signifie que l'année 2016 a dégagé un important volume de travaux, notamment dans le canton de Fribourg. Volume de travail rime aussi avec une forte pression des prix et une politique commerciale acharnée et agressive au détriment du respect des conventions collectives de travail.

En 2016, la CPPF a mis l'accent sur les sanctions du travail du samedi non annoncé à la CPPF. Elle a aussi dénoncé les employés qui travaillaient pour des tiers le samedi, sans l'accord de leur employeur. En effet, nous avons constaté que des employés œuvraient tous les samedis sur des chantiers privés. Ce travail n'est pas déclaré et porte un grand préjudice aux entreprises.

150 entreprises ont été contrôlées en 2016. Ce chiffre comprend les entreprises du gros œuvre, les sociétés de location de services et les LDét. Lors de ces contrôles, la CPPF a constaté des manquements et des infractions à la Convention nationale du secteur principal de la construction (CN) touchant les indemnités de déplacements, les repas et des salaires pas adaptés à la classe de salaire.

Comme le mentionne le tableau ci-dessous, la CPPF a facturé, en 2016, des préjudices importants, en particulier pour une entreprise qui ne payait ni les déplacements, ni les repas. Entre-temps, l'entreprise a fait faillite et, à ce jour, aucun montant n'a pu être récupéré ce qui explique la différence entre les factures établies et les paiements effectués.

Malgré des manquements patents à la CN dans certaines entreprises, la CPPF relève que la Convention est bien respectée et que les entrepreneurs ont la volonté de faire juste et de respecter les droits acquis.

Dossiers traités et clôturés en 2016 :

Statistiques	Unité	2015	2016
Entreprises contrôlées	Nb	152	150
Travailleurs contrôlés	Nb	429	1'106
Infractions aux dispositions salariales	Pers.	98	226
Infractions aux conditions de travail	Pers.	86	533
Factures établies	CHF	51'243	207'071
Paiements reçus des frais de procédure et amendes	CHF	48'162	77'015

Objectifs 2017

La carte professionnelle (badge) reste le premier objectif. Cependant, une solution optimale et globale doit être trouvée avec tous les acteurs. Notre volonté d'avancer sur les bases du projet national de la Société Suisse des Entrepreneurs est maintenue.

Le deuxième objectif est de mettre l'accent sur l'information et le contrôle de certains points de la CN qui ne sont pas respectés, entre autres les déplacements, les classes de salaires, le contrat perte de gain maladie dont la prime hypothétique a été abrogée. Ces manquements péjorent les entreprises honnêtes lors des soumissions.

Fribourgfonds-Construction (FFC)

Prestations

Plus de 120 entreprises cotisent au Fribourgfonds-Construction (FFC). Le taux de cotisation s'élève à 0.10 % de la masse salariale LAA déclarée pour la partie employeur et 0.30 % pour la partie employé. Le FFC est obligatoire pour toutes les entreprises affiliées à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Cependant, plusieurs entreprises ont adhéré à titre volontaire.

En chiffres

En 2016, conformément au règlement du FFC, le fond a accordé une aide pour la formation des conducteurs de travaux représentant un montant de CHF 12'000.- et CHF 2'000.- pour un contremaître. Trois conducteurs de travaux et un contremaître ont obtenu leur diplôme en 2016. Les montants alloués sont : CHF 4'000.- pour les conducteurs de travaux et CHF 2'000.- pour les contremaîtres. Le FFC verse également un forfait annuel de CHF 15'000.- à la Fédération Fribourgeoise des entrepreneurs pour la promotion des métiers comme par exemple, la manifestation « Start ».

Comptes 2016

La bonne conjoncture qui prévaut dans le secteur de la construction se répercute forcément sur l'entrée des cotisations. Le résultat de l'exercice 2016 dégage un bénéfice de CHF 99'133.25. Par rapport à 2015, les charges ont diminué d'environ 8 %. Cette diminution résulte qu'en 2015, le FFC a payé un rattrapage d'impôts d'années antérieures.

Prix

Lors de l'assemblée annuelle du FFC, qui s'est déroulée le 13 octobre 2016 au restaurant l'Avenir à Remaufens, cinq prix ont été remis aux apprentis ayant obtenu l'une des trois meilleures moyennes des travaux pratiques lors de l'examen final. Les apprentis suivants ont été récompensés :

Formation de base, apprentissage

- ✓ Dos Santos Brito Danny Fabian, constructeur de routes, CHF 1'000.- (meilleure moyenne)
- ✓ Colomb Kashikosa André, maçon, CHF 500.-
- ✓ Currat Quentin, maçon, CHF 500.-
- ✓ Progin Alexandre, constructeur de routes, CHF 500.-
- ✓ Cobucci Bryan, constructeur de routes, CHF 300.-

Formation, article 32 de la LFPr

- ✓ Chenaux Matthieu, maçon, CHF 1'000.- (moyenne générale supérieure à 5)

Formation, diplôme de chef d'équipe

- ✓ Morandi Luc, CHF 1'000.- (moyenne générale supérieure à 5)



Les apprentis méritants à l'assemblée FFC

Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB)

La FFE gère l'AFGB depuis le 1^{er} janvier 2011. L'association est présidée par Luc Pasquier.

Le comité s'est réuni à 7 reprises en 2016 et a organisé une assemblée ordinaire de printemps, le 22 juin 2016, dans un cadre particulier, qui a emmené les participants à Thoune, sur le bateau « MS Schilthorn », ainsi qu'une assemblée extraordinaire d'automne qui a eu lieu le 30 novembre 2016, au Restaurant de l'Acacia à Marly.

Dans son dernier rapport, le Président a relevé notamment qu'il a pris contact auprès de quelques entreprises de construction, le volume de travail au début de l'année en cours est important, ce qui laisse supposer que, dans la mesure où les gravières dépendent directement de la santé du gros œuvre, il s'attend à ce que l'année 2017 soit satisfaisante, en tout cas pour les ventes de graviers.

En ce qui concerne le béton, le Président est plus circonspect, dans la mesure où les chantiers sont de plus en plus souvent alimentés par des centrales foraines, même pour de petites quantités de béton. De ce fait, un volume important échappe aux exploitants des centrales fixes. Même si, le Président, doute fortement que cette solution soit toujours rentable et que la qualité soit équivalente, cette situation va certainement perdurer. Il est nécessaire d'insister, notamment pour les ouvrages publics, pour que les conditions de qualité, de sécurité et de traitement des eaux soient respectées et que des contrôles sérieux soient réalisés. La concurrence est certes saine, mais pour autant que tout le monde soit soumis aux mêmes exigences.

Au niveau des activités, l'AFGB se concentre notamment sur certains points principaux. Il s'agit plus spécialement de :

- ✓ Créer un groupe de travail OLED
- ✓ Défendre des intérêts des membres de l'Association
- ✓ Diminuer les coûts de transport : les graviers qui se trouvent sur les chantiers fribourgeois viennent de toujours plus loin, au détriment des questions d'environnement.
- ✓ Garantir que chaque acteur actif dans le traitement et la production des graviers et bétons soit soumis et respecte les normes et les exigences de telles activités, que ce soit pour des installations fixes ou mobiles.
- ✓ Gérer les contacts avec les autorités : consultations, collaboration, etc.
- ✓ Modifier le PSEM : l'AFGB souhaite mettre sur pied d'ici 2018 un groupe de travail chargé d'étudier les révisions à apporter au PSEM et la création d'outils de planification spécifiques au domaine des gravières.
- ✓ Recycler les matériaux de récupération ce qui offre un potentiel important d'économie, mais un effort de ce côté-là doit encore être fourni pour garantir que cela soit fait conformément aux ordonnances y relatives.
- ✓ Suivre le domaine de la formation

La collaboration entre la FFE et l'AFGB est importante, spécialement sur ces dossiers particuliers. L'AFGB est satisfaite de pouvoir compter sur un partenaire fiable et sérieux.

Sortie des membres



Les membres de la Fédération ont eu l'occasion de participer à la sortie qui a eu lieu le 27 octobre 2016.

Par cette belle journée d'automne, ils ont fait la découverte d'un intéressant et immense chantier : celui de la 3e correction du Rhône.

A la suite de cette visite, les participants ont remonté leur batterie avec un bon repas valaisan, dans un restaurant de Viège.

L'après-midi, l'usine de traitement des déchets du Valais central à Sion a accueilli le groupe pour lui présenter son excellente manière de revalorisation de déchets. Et oui ! Un bon traitement des déchets n'est pas uniquement demandé sur les chantiers.

Étant donné que cette sortie avait lieu dans le canton du Valais, grand chef de la production de jus de raisins, une dégustation de vins n'a pas été oubliée. Perchés en face d'un panorama exceptionnel avec la Dent Blanche en point de mire, nos membres ont pu terminer leur journée sur une note fruitée. Le domaine le clos du château de Charles Bonvin Fils SA les a enchantés avec les diverses saveurs des vignes de cette région.

Annexes au rapport annuel

Liste des membres du comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires de la FFE

Liste des membres vétérans de la FFE





LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE LA FFE

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Début activité</i>	<i>Tél. professionnel</i>	<i>Fonction</i>	<i>Entreprise</i>
1	Berchier	François	1993	+41 (26) 662 47 47	Membre	Charly Berchier SA
2	Brodard	Nicolas	1999	+41 (26) 426 52 22	Vice-président	Routes Modernes SA
3	Butty	Claude	2001	+41 (21) 909 58 13	Membre	René Butty & Fils SA
4	Davet	Jacques	1999	+41 (26) 675 36 33	Membre	Grisoni-Zaugg SA succursale de Domdidier
5	Emonet	Frédéric	1996	+41 (21) 947 41 74	Membre	Raymond Emonet SA
6	Gross	Frédéric	2000	+41 (26) 675 36 33	Membre	Grisoni-Zaugg SA succursale de Domdidier
7	Lötscher	Peter	2011	+41 (26) 413 14 01	Membre	Buchmann Joseph SA
8	Meyer	Manfred	1996	+41 (26) 672 32 00	Membre	GM Bau Gugger + Meyer AG
9	Papaux	Patrick	1994	+41 (26) 411 16 79	Membre	Papaux Construction et Rénovation SA
10	Piller	Hans-Peter	2015	+41 (31) 996 77 77	Membre	Frutiger AG Bauunternehmung
11	Rappo	Urs	1996	+41 (26) 494 50 20	Membre	Rappo AG
12	Schouwey	Jean-Luc	2005	+41 (26) 919 72 72	Président	JPF Construction SA
13	Surchat	Bastian	2012	+41 (21) 948 30 90	Membre	Surchat Construction SA
14	Zampa	Michel	2002	+41 (26) 673 15 63	Membre	Michel Zampa SA

LISTE DES MEMBRES DE LA FFE

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
1 A. Tomasini SA	1630 Bulle	+41 (26) 913 08 80	+41 (26) 913 08 89
2 André Antiglio SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 51 11	+41 (26) 426 51 99
3 André Repond SA	1637 Charmey	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
4 Antonietti Kerzers AG	3210 Kerzers	+41 (31) 755 58 38	+41 (31) 755 67 00
5 Arsa Constructions SA	1630 Bulle	+41 (26) 927 55 55	+41 (26) 927 55 50
6 Bau-Team 96 AG	3184 Wünnewil-Flamatt	+41 (26) 496 25 78	+41 (26) 496 30 78
7 Bernard Jaquet SA	1772 Grolley	+41 (26) 475 34 00	+41 (26) 475 38 31
8 Bernasconi Romandie SA	1786 Sugiez	+41 (26) 677 27 27	+41 (26) 677 13 21
9 Bewetec AG	4538 Oberbipp	+41 (32) 636 58 58	+41 (32) 636 58 60
10 Buchmann Joseph SA	1724 Praroman-Le Mouret	+41 (26) 413 14 01	+41 (26) 413 27 02
11 Bura AG	3280 Murten	+41 (26) 672 96 66	+41 (26) 672 96 60
12 Carlux CVI Sàrl	1510 Moudon	+41 (21) 905 09 90	+41 (21) 905 09 91
13 CH Construction Sàrl	1774 Cousset	+41 (79) 518 08 45	+41 (26) 660 22 40
14 Charles Tomasini SA	1636 Broc	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
15 Charly Berchier SA	1482 Cugy	+41 (26) 662 47 47	+41 (26) 660 62 69
16 CLERC Bau AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 54 54	+41 (26) 492 54 59
17 Colas Suisse SA	1566 St-Aubin	+41 (26) 460 80 40	+41 (26) 460 80 49
18 Construction Frédéric Demierre Sàrl	1694 Chavannes-Sous-Orsonn	+41 (26) 653 24 75	+41 (26) 653 24 75
19 Conus Construction SA	1674 Vuarmarens	+41 (21) 909 59 13	+41 (21) 909 61 82
20 Coquoz Constructions SA	1615 Bossonnens	+41 (21) 947 49 78	+41 (21) 947 50 16
21 Costrava Hoch- und Tiefbau AG	3175 Flamatt	+41 (31) 741 00 92	+41 (31) 741 25 77
22 Creabéton Matériaux SA	3186 Düdingen	+41 (26) 492 50 20	+41 (26) 492 50 25
23 Da Costa Sàrl	1699 Porsel	+41 (21) 907 12 96	+41 (21) 907 12 96
24 Denis Curty SA	1528 Surpierre	+41 (26) 668 96 68	+41 (26) 668 96 67
25 Dousse Constructions SA	1723 Marly	+41 (26) 436 12 43	+41 (26) 436 38 22
26 Eau-Gaz & Pompes SA	1744 Chénens	+41 (26) 477 60 10	+41 (26) 477 60 11
27 Eichenberger SA Construction	1786 Sugiez	+41 (26) 673 14 66	+41 (26) 673 23 15
28 Ernest Corpataux & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 50 52	+41 (21) 909 61 92
29 ETSA Etanchéité SA	1753 Matran	+41 (26) 402 81 21	+41 (26) 401 00 58
30 Etter Pavage-Pflästerungen	1720 Corminboeuf	+41 (79) 413 50 90	+41 (26) 475 13 13
31 François Ruffieux & Fils SA	1654 Cerniat FR	+41 (26) 927 18 89	+41 (26) 927 18 89
32 Friedli & Caprani AG	3184 Wünnewil	+41 (31) 996 78 78	+41 (31) 996 78 79
33 Fritz Gugger AG	3280 Murten	+41 (26) 672 92 00	+41 (26) 672 92 01
34 Frutiger SA Fribourg	1709 Fribourg	+41 (58) 226 81 81	+41 (58) 226 81 80
35 G. Dentan - Siffert SA	1762 Givisiez	+41 (26) 460 82 00	+41 (26) 460 82 05
36 Gebr. Jetzer Hoch- und Tiefbau AG	3253 Schnottwil	+41 (32) 351 24 88	+41 (32) 351 44 52
37 Geneux Dancet SA	1707 Fribourg	+41 (26) 484 82 00	+41 (26) 484 82 05
38 Gilbert Brodard et Fils SA	1634 La Roche	+41 (26) 413 92 20	+41 (26) 413 92 29
39 GM Bau Gugger + Meyer AG	3280 Murten	+41 (26) 672 32 00	+41 (26) 672 32 01
40 Gobet génie civil SA	1687 Estévenens	+41 (26) 652 20 27	+41 (26) 652 47 28
41 Grisoni-Zaugg SA	1630 Bulle 2	+41 (26) 913 12 55	+41 (26) 912 74 54

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>	
42	Grisoni-Zaugg SA succursale de Domdi	1564 Domdidier	+41 (26) 675 36 33	+41 (26) 675 29 84
43	Grisoni-Zaugg SA succursale de Fribour	1700 Fribourg	+41 (26) 347 44 22	+41 (26) 347 44 20
44	Hans Hofmann	3216 Ried - Kerzers	+41 (31) 755 52 77	+41 (31) 755 81 33
45	HG COMMERCIALE	1752 Villars-sur-Glâne	+41 (26) 460 81 60	+41 (26) 460 81 69
46	Hugo Raemy und Sohn AG	1716 Plaffeien	+41 (26) 419 17 69	+41 (26) 419 37 69
47	Implenia Suisse SA	1705 Fribourg	+41 (26) 425 80 20	+41 (26) 425 80 39
48	J. Monférini SA	1630 Bulle	+41 (26) 912 82 68	+41 (26) 912 82 63
49	J.-F. Maillard Maçonnerie	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 84 07	+41 (21) 948 77 42
50	Jean Deschenaux SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 10 40	+41 (21) 909 10 41
51	Jean Weibel SA	3018 Berne	+41 (31) 990 53 56	+41 (31) 990 59 74
52	Jean-Daniel Mueller SA	1796 Courgevoux	+41 (26) 670 42 52	+41 (26) 670 20 67
53	JPF Construction SA	1630 Bulle 1	+41 (26) 919 72 72	+41 (26) 919 72 99
54	Kibag Bohrungen AG	3216 Ried b. Kerzers		
55	Lambelet & Bugnon SA	1744 Chénens	+41 (26) 470 22 52	+41 (26) 470 22 53
56	Laner SA	1728 Rossens	+41 (26) 401 12 92	+41 (26) 401 04 13
57	Leva Corbières SA	1647 Corbières	+41 (26) 915 15 45	+41 (26) 915 14 06
58	Losinger Marazzi SA	1700 Fribourg	+41 (58) 456 71 10	+41 (58) 456 71 11
59	Michel Zampa SA	1787 Môtier/Vully	+41 (26) 673 15 63	+41 (26) 673 23 77
60	ML AG	1785 Cressier	+41 (26) 670 73 37	+41 (26) 670 73 38
61	Neustrag AG	3178 Böisingen	+41 (31) 740 70 10	+41 (31) 740 70 90
62	O. & D. Giacomotti SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 14 05	+41 (26) 663 56 56
63	Oberson SA Construction	1625 Sâles	+41 (26) 916 16 66	+41 (26) 916 16 69
64	Offner Bauunternehmung AG	3280 Murten	+41 (26) 670 24 86	
65	Papaux Construction et Rénovation SA	1695 Villars-le-Gibloux	+41 (26) 411 16 79	+41 (26) 411 35 56
66	Perler AG	3184 Wünnewil	+41 (26) 497 55 00	+41 (26) 497 55 01
67	Pierre Sciboz & Cie SA	1733 Treyvaux	+41 (26) 413 14 46	+41 (26) 413 15 48
68	Pittet Frères Maçonnerie SA	1678 Siviriez	+41 (26) 656 13 93	+41 (26) 656 10 38
69	Pittet-Chatelan SA, succursale de Chât	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 80 77	+41 (21) 948 07 47
70	Polyfaçades SA	1700 Fribourg	+41 (26) 426 51 77	+41 (26) 426 51 99
71	Probatech Constructions SA	1772 Grolley	+41 (79) 751 38 70	+41 (26) 321 13 32
72	Prodo SA	1564 Domdidier	+41 (26) 676 92 00	+41 (26) 676 92 09
73	R. Grand & Fils SA	1630 Bulle	+41 (26) 919 60 20	+41 (26) 919 60 29
74	Raemy Hoch- und Tiefbau AG	1716 Oberschrot / Plaffeien	+41 (26) 419 12 47	+41 (26) 419 32 47
75	Rappo AG	1715 Alterswil	+41 (26) 494 50 20	+41 (26) 494 50 21
76	Raymond Emonet SA	1617 Tatroz	+41 (21) 947 41 74	+41 (21) 947 41 36
77	Realsport Building SA	1728 Rossens	+41 (26) 402 57 02	+41 (26) 401 04 58
78	René Butty & Fils SA	1670 Ursy	+41 (21) 909 58 13	+41 (21) 909 61 84
79	Renobeton SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 54 54	+41 (26) 426 51 99
80	RiBi Bau GmbH	1737 Plasselb	+41 (79) 648 39 61	
81	Roggo Bauunternehmung AG	3186 Düdingen	+41 (26) 492 98 98	+41 (26) 492 98 99
82	Ropraz SA	1680 Romont	+41 (26) 651 91 91	+41 (26) 651 91 90
83	Routes Modernes SA	1709 Fribourg	+41 (26) 426 52 22	+41 (26) 426 51 99
84	Rüfenacht Génie Civil SA	1701 Fribourg	+41 (26) 484 80 00	+41 (26) 484 80 09
85	Savary & Fils SA	1623 Semsales	+41 (26) 918 55 22	+41 (26) 918 55 62
86	Scaiola Frères SA	1690 Villaz-St-Pierre	+41 (26) 653 12 02	+41 (26) 653 24 34
87	Schaller AG Gurmels	3212 Gurmels	+41 (26) 674 22 48	+41 (26) 674 30 48
88	Setimac Etanchéité & Résine SA	1762 Givisiez	+41 (26) 466 39 38	+41 (26) 466 39 37
89	Steinbrüche Tatüren GmbH	1737 Plasselb	+41 (26) 419 13 61	+41 (26) 426 51 99
90	Stéphane Mauron SA	1470 Estavayer-le-Lac	+41 (26) 663 99 99	+41 (26) 663 99 90

<i>Raison sociale</i>	<i>Numéro postal et localité</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Téléfax</i>
91 Sulmoni SA	1680 Romont	+41 (26) 651 96 10	+41 (26) 651 96 15
92 Surchat Construction SA	1618 Châtel-st-Denis	+41 (21) 948 30 90	+41 (21) 948 30 99
93 Vigier Béton Romandie SA	1734 Tentlingen	+41(26) 418 12 88	+41 (26) 418 10 94
94 Vonlanthen & Moser Bauservice Gmb	1717 St-Ursen	+41 (26) 494 32 70	
95 Weiss & Appetito AG	3210 Kerzers	+41 (31) 750 75 75	+41 (31) 750 75 76
96 Wirz AG Bauunternehmung	3018 Bern	+41 (31) 990 77 77	+41 (31) 990 77 78
97 Zmoos SA	1700 Fribourg	+41 (0) 840 103 103	+41 (0) 840 103 104
98 ZUMWALD Bauunternehmung AG	3185 Schmitten	+41 (26) 496 00 40	+41 (26) 496 00 41

LISTE DES MEMBRES HONORAIRES DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre honoraire en</i>
Buchmann	Joseph	1724 Le Mouret	1999
Emonet	Paul	1617 Tatroz	1992
Pasquier	Luc	1661 Le Pâquier	2006
Schouwey	Marcel	1700 Fribourg	1994
Schuwey	Norbert	3186 Düdingen	1984
Trezzini	Albert	1630 Bulle	1997
Zosso	Hugo	3186 Düdingen	2012

LISTE DES MEMBRES VETERANS DE LA FFE

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nommé membre vétéran en</i>
Barras	Gérard	1695 Villardlod	2014
Bula	André	1722 Bourguillon	2010
Butty	René	1670 Ursy	1997
Corpataux	Francis	1753 Matran	2015
Droux	Marcel	1696 Vuisternens-en-Ogo	2012
Droz	Michel	1786 Sugiez	2009
Droz	Serge	1786 Sugiez	2009
Ducrest	Michel	1728 Rossens	2010
Fontaine	Ernest	1532 Fétigny	2006
Gendre	Pascal	1740 Neyruz	2014
Gillon	Georges	1763 Granges-Paccot	2001
Largo	Jean-Pierre	1700 Fribourg	2016
Mantel	Jean	1782 Belfaux	2009
Michaud	Jean-Marc	1700 Fribourg	2009
Pasquier	Roger	1661 Le Pâquier	1994
Philipona	André	1633 Vuippens	2010
Rappo	Viktor	1713 St-Antoni	1994
Rappo	Josef	1715 Alterswil	1995
Rossier	Michel	1740 Neyruz	2003
Rüfenacht	Jean-Pierre	1700 Fribourg	2014
Sciboz	Pierre	1733 Treyvaux	2010
Tomasini	Alexandre	1630 Bulle	1994
Zumwald	Otto	3185 Schmitten	2010



FFE/FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch